

1760 7 jours 1763.

**L**E présent Registre, contenant  
 feuillets, cottes & paraphe par premier & dernier, par  
 Nous Marie-Louis-François Marqueler, Chevalier, Seigneur  
 de la Noüe, Conseiller du Roy, Prèsident & Lieutenant-Gé-  
 néral aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir  
 à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures  
 de la Paroisse de *Billbardou*  
 pendant l'Année mil sept cèns *soixante*  
 & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite  
 Année, être d'un des deux Registres, signé conformément à  
 la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-  
 ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-  
 voyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre  
 ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de faïste de son  
 Temporel, contre les Marguilliers de dix livres d'amende, le  
 tout suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordon-  
 nances. Fait à Meaux, en nôtre Hôtel, le *treize et un*

Décembre mil sept cèns *cinquante deux*  
 Le 1760 Lesirisme Jounis acte de mariage dans  
 le Paroisse de cette paroisse par nos curé de souz signé  
 Le Corps de marié y a eu une de cede du jous precedone  
 agé de deux mois, fille de an tome onozim  
 Maroanue de la Marie y a eu une germaine et les pere  
 ce mari en la presone de joubat p. Françoise Du sauton  
 qui a signé *Dusaultoy* *Gobert*

Mairie de Tripartou

L'an 1760 le vingt six febvrier a été baptizé par moy Curé de Saint Jacques Marie Reine des Anges fille de Jean Baptiste Vasse Chapelain et de Marguerite la fosse le premier Claude tuteur de l'abbé de M<sup>rs</sup> Boquer Comptes de Paris la Marquise Marguerite Constante Vasse fille de la Cour Vasse tous de cette paroisse lequels ont signé


Marguerite Constante Vasse  
Claude tuteur  
Jean Baptiste Vasse  
Gobert curé

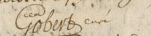
L'an 1760 Le Vingt huit fevrieur a été jugé dans la Cimetière de cette paroisse par moy curé Souverain le corps de Marie Reine deede d'un jour d'aujourd'hui âgé de huit jours fille de Jean Baptiste Vasse Chapelain et de Marguerite la fosse les presens en presence de Jean Baptiste Vasse curé de la paroisse de Saint Jacques le premier et de l'abbé de M<sup>rs</sup> Boquer Comptes de Paris le second

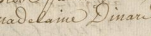
L'an 1760 Le premier Mars a été jugé dans le Cimetière de cette paroisse par moy curé Souverain le corps de Françoise sergent deede de deux jours précédents apres avoir été le sacrement âgé de l'année Vingt dix ans, venue de Simon parau Vicaire maçon a Tullardou en presence d'Antoine parau aussy maçon et de Jean alexandre Moury Plâtrier demeurant a Tullardou lequels ont signé  
Jean Baptiste Vasse curé  
Jean Baptiste Vasse  
Antoine parau  
Jean alexandre Moury  
Gobert curé

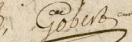
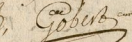
L'an 1760 Le deux Mars a été jugé dans le Cimetière de cette paroisse par moy curé Souverain le corps de Genevieve fille deede de deux jours précédents apres avoir été le sacrement âgé de cinquante quatre ans en presence de Nicolas Bonhomme Manouvrier a Tullardou Mar. deede de ce jour d'aujourd'hui par Antoine et Etienne Bonhomme deede de ce jour d'aujourd'hui les presens en presence de Nicolas Bonhomme deede de ce jour d'aujourd'hui et de Etienne Bonhomme deede de ce jour d'aujourd'hui lequels ont signé  
Nicolas Bonhomme  
Etienne Bonhomme  
Jean parau  
Gobert

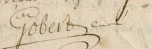
L'an 1760 Le Vingt un avril a été jugé dans le Cimetière de cette paroisse par moy curé Souverain le corps de Genevieve fille deede de deux jours précédents apres avoir été le sacrement âgé de Vingt un ans environ fille de Denis Fleuret Manouvrier et de Genevieve Normeile deede de ce jour d'aujourd'hui en presence de de Jean parau et de Etienne Bonhomme deede de ce jour d'aujourd'hui lequels ont signé  
Denis Fleuret  
Genevieve Normeile  
Jean parau  
Etienne Bonhomme  
Gobert curé

L'an 1760 le premier may a esté baptisé par moy Curé Souverain par baptême ne  
Daujourday fils de Jean Roule le prestre  
Nourissu de monne française veuve son  
père en vie Le parois Nicolas grosier  
fils de Nicolas grosier veuve sonne La  
Maxime Marguerite Constante Vasse  
fille de Louis Vasse esayou touz de cette  
paroisse le parois a déclaré en son  
signe  Robert curé

L'an 1760 Le cinq may a esté inhumé  
dans le cimetière de cette paroisse par moy curé  
curé Souverain Le Corps de Claude Decé  
dijours précédant âgé de trois ans mineur fils  
de M<sup>r</sup> François Ephraïme marchand Epoux  
demeurant à Pantin esd<sup>e</sup> Marie Magdelaine  
Gouillard des pouvoirs sur lui en son Nourissu  
genereux Marie femme de Pierre Normille  
Manouvrier a été déclaré en presence de Jean Baptiste  
François Duranton curé paroisial qui a signé  
 Duranton  Robert curé

L'an 1760 Le Sept may a esté inhumé dans  
le cimetière de cette paroisse par moy curé  
Souverain Le Corps de madelaine Dinard  
 Robert curé

Decé de dijours précédant par moy Curé  
arivé à la Rochelle par le Barmantraux, comme  
elle étoit malade et qu'elle vouloit a  
Gothelieu de manoir par la Voiture de M<sup>r</sup> Lamour  
Laboureur a femme Le Conducteur de lad<sup>e</sup> Voiture  
Mazougas et le maître de l'Hostel La Voiture  
à Paris et a été inhumé a lad<sup>e</sup> Dinard morte sus  
le Champ sans avoir reçu des Sacraments laquelle  
est âgée de cent neuf ans, étant femme de Louis  
de la Cour et de la paroisse de saint Pierre  
de Paronville diocèse de roën en presence du  
Louis Lebrun son mari. Laquelle a déclaré ne  
sçavoir signer Duranton curé paroisial a signé  
 Duranton  Robert curé

L'an 1760 le vingt may a esté baptisé par moy Curé  
Souverain Marie Anne Adelaide nee Daujourday fille  
de Pierre Vemond et Angélique nee Marie Nicole  
Normille le parois Jean Pierre Coustois fils de Jean  
Coustois jardinier de la Maxime veuve Marie Normille  
tous de cette paroisse la Maxime a déclaré ne  
sçavoir signer Jean Pierre Coustois  
 Robert curé



L'an 1760 le vingt-neuf may a esté baptisé par  
monseigneur l'Evêque pour baptême de Dieu fils  
de sainte Marie compaignon boullier et de  
francoise menestrier par pour a un veillie parson  
Dionis Charles escurier escurier Rodin Lab. fils  
de deff. Pierre Charles le Marquis Veronique  
qu'on domestique esq. et une Marguerite fille de  
deff. Pierre qu'on tous de cette paroisse l'oppe  
ou déclaré en devoirs signés.

Jobert curé

L'an 1760 le deux juin après la publication  
des bans de ce mariage entre Antoine  
Nicolas et Marie Laboureaud de vingt neuf ans  
fils de M. Antoine et Marie Laboureaud et de  
Marie Suzanne Vincent des paroisses de  
paroisse d'après les Villenoy d'un Par.  
Et Marie Anne Rodin âgée de vingt huit ans  
fille de M. Philippe Simon Rodin Laboureaud  
et de Marie Anne Gubert et de parson de cette  
paroisse d'après les Villenoy d'un Par. faites par deux dimanches  
après le canon le dix huit vingt six et  
vingt sept may dernier l'an dans cette église  
par dans l'église d'après les Villenoy d'un Par.  
Le Curé de M. Ramponne curé de la paroisse

Dit le 29 de May de l'officialité de  
Monsieur l'Evêque de la ville de La Rochelle  
Dit le 29 de May de l'officialité de  
Monsieur l'Evêque de la ville de La Rochelle  
de Marie, Je soussigné Curé de la paroisse de  
paroisse a reçu en cette église le Mutuel  
Consentement qu'il ont donné par parler le parson  
audit mariage, et l'on a donné la benediction  
Nuptiale en présence de M. Antoine et Marie  
de M. Nicolas et de M. Laboureaud aud. j. par  
parson et onces de l'oppe, et M. Philippe  
Simon Rodin, et M. Gubert Laboureaud  
aud. Villenoy, parson, et grand j. parson  
et autres parents les quels ont tous signés,

Antoine Nicolas et Marie et Marie  
Marie Anne Rodin et Antoine Nicolas et Marie  
et Gubert et Rodin et Villenoy et  
et Nicolas et Marie Jean Baptiste et Marie  
Dulcia et parson et Louis Notin et Marie  
Antoine et Marie Jobert curé  
L'an 1760 le deux juin a esté inhumé dans la  
Cimetière de cette paroisse par monseigneur l'Evêque  
Le corps de Marie Louise Victoire Duce de

Le même jour âgé d'environ six semaines  
fils de M. Amel Lorrain M. Boulange de  
Mairie Gortio Les parents demeurant  
à Paris faubourg Saint Martin paroisse de Saint  
Xavier, Le d'enfant en nourrice chez Carlotte  
Yvonne femme de Nicolas Germain, su prêtre  
de parbat. François Duvaux, clerc paroisial  
qui a signé, Duvaux et Goben curé

L'an 1760 Le six juin a été infamé dans la  
Cimetière de cette paroisse par mort curé de Soussigné  
Le corps de Languas deede Le même jour âgé de  
vingt six années, fils de M. de la Roche de la Roche  
et de Dame Marie Languas Les parents demeurant  
à Nîmes Le d'enfant en nourrice chez Genevieve  
Dubois femme de J. Charles Lullure en présence de Jean  
Bapt. François Duvaux <sup>clerc paroisial</sup> qui a signé,  
Duvaux et Goben curé

L'an 1760 Le dix juin a été infamé dans la  
Cimetière de cette paroisse par mort curé de Soussigné  
Le corps de Marie Madelaine deede du jour précédent  
âgé de cinq ans carnon fille d'Antoine et de femme  
et de Genevieve Marie caron Le d'enfant en nourrice  
de Jean Baptiste François Duvaux, clerc paroisial  
qui a signé, Duvaux et Goben curé

L'an 1760 Le onze juin a été infamé dans la  
Cimetière de cette paroisse par mort curé de Soussigné  
Le corps de Marie Elisabeth de Lorient, de Jean Courtois  
jardinier à Trilbardou deede du jour précédent  
après avoir reçu le sacrement de la mort d'après  
en présence de Jean Courtois jardinier au d. Trilbardou  
et de Denis Courtois jardinier à Annat sur Marné  
Les deux fils desquels ont exigé ont déclaré  
ne s'en souvenant, Jean Bapt. Lullure, et François  
Lullure Les deux petits fils, présent ont signé  
Jean Baptiste Lullure, François Lullure  
Goben curé

L'an 1760 Le treize juin a été infamé dans  
la Cimetière de cette paroisse par mort curé de Soussigné  
Le corps de Barthelemy Michel deede Le même jour  
âgé d'environ deux mois, fils de M. Michel  
Genevieve M. Germain et de Julie Laguant de par  
et de Madame de Meurant à Paris rue de Saint Martin paroisse de Saint  
Nicolas des Champs, Le d'enfant en nourrice chez  
François de Nange femme de parbat François Veron  
Lorrain, en présence de Jean Baptiste François  
Duvaux, clerc paroisial qui a signé,  
Duvaux et Goben curé

L'an 1760 le vingt quilles a été baptisé par moy  
C<sup>ur</sup> sousigné Caline veuve d'ainard Roy fille de M<sup>r</sup>  
deus de son boquet Reconnu de la terre de  
Saigneville de trillardou et de s<sup>te</sup> Marie Louise  
Roche le parain Denis boquet fils de s<sup>te</sup>  
jacques Nicolas alexis boquet procureur fiscal  
de la dite Saigneville demeurant a Niquely la  
Marine Marie Louise Restitue Bourgeois fille  
de M<sup>r</sup> gaspard Bourgeois lab<sup>r</sup> demeurant a  
montreuil lesquels ont signez

Marie Louise Restitue Bourgeois

Denis Boquet <sup>cur</sup> Gobert

L'an 1760 Le Vingt un Juillet a été inhumé  
dans le Cimetiére de cette paroisse par moy curé  
sousigné Le Corps de Marie Genevieve Doce de dix jours  
precedent age de dix mois fille de M<sup>r</sup> Pierre  
Marie Gaille Niquery veuve Genevieve Bonne  
Les peres et meres demeurant a petit dans paroisse  
d'Epinaux des orges parois de Conjumeau, en enfant  
en Homme desz Marie Anne Leprestre femme  
D'Zel dequin, supprimee de Jean Baptiste  
françois Dusautoy Clerc paroisial Lequel a signé

Dusautoy <sup>cur</sup> Gobert

L'an 1760 Le Dix huit d'aout a été inhumé  
dans le Cimetiére de cette paroisse par moy curé  
sousigné Le Corps de Marie Genevieve Gallot  
Dede de dix jours precedent apres avoir recu  
le sacrement age de soixante dix huit ans  
femme de Juber Le Néveu L'isrand a Billardou,  
supprimee de s<sup>te</sup> Germaine sousigné, Antoine Leguette  
Gobert <sup>cur</sup> Dusautoy  
Clerc paroisial

L'an 1760 Le huit d'aout a été inhumé dans  
le Cimetiére de cette paroisse par moy curé  
sousigné Le Corps de Marie Anne Caillieu  
D'habit de de dix jours precedent dans la  
Communione de l'Eglise, age de soixante dix ans  
supprimee de Pierre Anne Caillieu a Courcy  
en France veuve Jean Baptiste Anne Caillieu  
veuve de Billardou des Dux fils Lesquels  
ont signez, avec Jean Baptiste Dasse et  
Louis Veroy, parain Jean Baptiste Caillieu  
Louis Veroy <sup>cur</sup> Gobert



L'an 1760 le quatorze de septembre  
acte baptisé par le Reverend pere Bruno  
religieux Carme de Crez. Les de Noaux pour  
Laloue de m. de pure, Agnis Pelagie  
Née d'Lin fille de Pierre Vermeil Monourius  
et de Genevieve Nantais son épouse. Le parain  
Grand Charanis domestique chez m. Coquet  
bourgeois de Paris. La Maraine Marie Agnis  
L'ille fille de def. Pierre Lericq Monourius  
Tous de cette paroisse les quels ont signé,  
Claude Thavernier Marie Agnis le Sieur  
L. Bruno de S. Gregoire *Gobert curé*

L'an 1760 le sixieme de septembre Dait Baptisé  
par le Reverend pere Bruno religieux Carme  
de Crez. Les meaux pour Laloue de m. de pure,  
et Marie Genevieve Nicolle Ne de jours precedent  
fille de Louis Charles Monourius et de Marie  
Parant son épouse. Le parain Jean Parant  
fils de M. Parant Maçon La maraine Marie  
Jeanne Charles fille de def. Pierre Charles  
Monourius demourant a Paris. Laquelle a déclaré  
ne se savoir L'induz signé. Le parain a signé,  
Jean Parant  
L. Bruno de S. Gregoire. *Gobert curé*

L'an 1760 le dixieme Novembre apres la  
publication des bans de futur Mariage l'acte  
Jean Francois Fourin Chartis aagé de quatre  
cinq ans fils majeur de femme Fourin Manourius  
demourant a Ribardoucaud Marie Genevieve L'ibault  
les parain mere de cette paroisse D'In Lari, et  
Marie Marguerite Doule âgée de Vingt huit ans  
fille majeure de Philippe Doule aussi Manourius  
et de deffunte Marie Aubert ses peres et mere de la  
paroisse de pres D'antoin Paris, faites par Dimanche  
et fêtes scandies de Vingt huit de Octobre de premier  
et de sixieme Novembre dernier. L'acte dans cette Eglise  
que dans celle de pres et jolés des Villenoy, suivon  
Les cathédrales de m. Les curés dud. jolés et pres  
Deposé au greffe de L'officialité demourant Le Guin  
Du preson mois, des fiançailles celebrées le jour  
d'icy. Vu la permission de Marie Le Souverain pretre  
curé de cette paroisse a receu en cette Eglise le mutuel  
consentement qu'ils ont donné par paroles de preson audit  
Mariage et leur a donné l'acte de Diction Nuptiale

en presence de tannu fousin et d'antoin  
fousin et d'antoin pere, et fere de l'oy, et  
philippe oule et de claudes boule manouvrier  
and. p. p. p. p. et de claudes boule manouvrier, des M.  
jean bap. Emard ayjine arbi, fils tous deux  
demourant a l'abbaye de la Roche, lesquels ont  
tous signez, exceptez l'oy et le p. p. p. p. et le  
p. p. p. p. et les autres ont declarez ne s'ayoir signez.

a moine fousin philippe boule

claudes boule. <sup>ca</sup> Gobert curé  
Benard p. p. p. p. <sup>ca</sup> Gobert curé

L'an 1760 le dix huit Novembre ont este baptizez  
par moy Curé Souverain deux enfants, masculins  
nez le jour d'icy le premier par son pere d'antoin  
Galojine manouvrier et de Louise Constance G.  
de cette paroisse les p. p. p. p. de St. Thomas  
Thomas Gampd son p. p. p. p. man. angelique  
Gampd man. angelique et de Marie man. angelique  
man. angelique de cette paroisse le deuxieme nomme  
marie man. angelique de St. Neufman. le deuxieme nomme  
par son pere d'antoin Gampd fils de Jean Constance Gampd  
de St. Neufman man. angelique de cette paroisse  
philippe Gampd fils de Jean Constance Gampd  
de St. Neufman man. angelique de cette paroisse  
ont signez, exceptez le p. p. p. p. man. angelique  
ne s'ayoir signez. Thomas Gampd Jean Constance  
marie man. angelique sequit.

<sup>ca</sup> Gobert curé

L'an 1760 Le Vingt un Novembre acte jubilé  
dans Le Cimetière de cette paroisse par moy curé  
Souverain le Corps de pierre, decede d'un jour  
precedent aagé de trois jours, fils d'antoin  
Galojine manouvrier et de Louise Constance  
Garlon de son pere et mere en presence de Jean bap.  
françois Duvalot de paroisial qui a signé,

Duvalot <sup>ca</sup> Gobert curé

L'an 1760 Le Vingt un Novembre acte jubilé  
dans Le Cimetière de cette paroisse par moy curé  
Souverain le Corps de Thomas decede d'un jour  
aagé de dix jours, fils d'antoin Galojine manouvrier  
et de Louise Constance Garlon de son pere et mere en la  
presence de Jean bap. françois Duvalot clerc  
paroisial lequel a signé,

<sup>ca</sup> Gobert curé

L'an 1760 Le deux de cembre acte jubilé dans le  
Cimetière de cette paroisse par moy curé Souverain



Le Corps de Nicole Berrette de ce jour le même jour  
à ge de trois semaines, fille de M. Pierre Nicolae  
Michelot et de Catherine de ce nom Gabrielle  
Coquerelle des parents mariés demeurant à Paris rue  
quatre parois de Saint André des arts, ladite  
enfant en nourrice chez Jeanne Suzanne Meunier  
veuve de Pierre Feriot Coarlier, en présence de Jean  
Baptiste François Duvault clerc paroissial qui a signé  
Duvault et Gobert curé

L'an 1760 le vingt six Decembre acte baptist par  
M. Curé Souverain Philippe Thomas in d'aujourd'hui  
fils de Hely Seguin manourrier et de Marie Anne  
le prestre le paroisin Estienne Philippe fils de Etienne  
Philippe Seguin la Marine Marie Françoise  
baptist fille de Jean Baptiste tout de cette  
paroisse lesquels ont signé  
Marie Anne Seguin Gobert curé  
Marie Françoise Gyl

L'an 1760 le Vingt neuf Decembre acte de jugement  
dans le cimetière de cette paroisse par M. Curé  
Souverain, Le Corps de Philippe Thomas  
de ce le même jour âgé de huit jours fils de Hely  
Seguin Manourrier et de Marie Anne le prestre  
des parents mariés en présence de Jean Baptiste François  
Duvault clerc paroissial qui a signé  
Duvault et Gobert curé  
L'an 1760 le 31 Decembre acte baptist Marie Catherine de ce nom fille de  
autour le prestre en genouier Marie le paroisin François Marie la Mouton  
Marie Catherine de ce nom tous de cette paroisse qui ont signé Gobert curé